

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 47 (2000)  
**Heft:** 11-12

**Rubrik:** Voix Suisse romande

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## E ditto romand

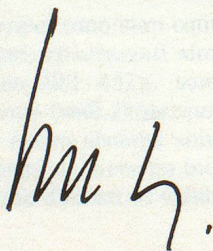
### Protection civile et civilistes!

Dans ses nombreux articles consacrés aux intempéries du Valais, le quotidien «24 Heures» a utilisé à plusieurs reprises le mot de «civiliste» pour évoquer les interventions de la protection civile. Il s'agit là d'une erreur; d'un propos simplificateur de mauvais aloi. La PCI est une institution fédérale, composée d'une structure bien identifiée, pourvue de spécialistes, au même titre que l'armée. En parlant de celle-ci, on utilise le nom des différents corps et spécialistes pour identifier qui fait quoi. D'une manière générale, on parle de «militaires». Il est vrai que pour la PCI, un terme général n'existe pas. Il est encore à inventer. En l'occurrence, et lors d'interventions, les membres de la PCI pourraient être qualifiés de «sauveteurs». Ce qui ne trahirait pas la mission de l'institution. Mais les membres de la protection civile ne sont pas des «spécialistes du droit civil», puisque telle est la signification du mot «civiliste».

Au-delà de cette mise au point, cette erreur de langage montre que la PCI peine à trouver sa place, alors même qu'elle n'a plus à démontrer ses capacités. La création d'une superstructure portant le nom de Protection de la population ne va pas dans le sens d'une meilleure compréhension. On peut saisir le souci des concepteurs du projet qui ne souhaitaient pas subordonner des institutions à une autre. Ce qui aurait été le cas, en utilisant le terme générique de «Protection civile». Pourtant, cette appellation contient le concept dans son entier, soit: «aide aux populations en cas de sinistre». Pourquoi faire simple? Le Journal, votre magazine, va changer de nom et de livrée. Depuis janvier prochain, il portera le nom de «Action»; il se voudra aussi forum pour la protection de la population et introduira un peu de couleur. Tout cela a un prix. En effet, le Comité central a décidé d'une parution au nombre de 7 (9) et d'une diminution du nombre de pages. On n'est jamais trop prudent.

Bonne fêtes à tous  
et à toutes.

René Mathey



L'exemple de Baltschieder

## Les intempéries frappent à nouveau le Valais

**Les récentes intempéries qui ont frappé le Valais, mais aussi le Tessin, ont déclenché une solidarité sans précédent. La protection civile, si souvent décriée, s'est mise immédiatement et spontanément au service de la communauté. Car si le secours immédiat est primordial, la remise en état demandera du temps et des hommes. Une fois de plus, les projecteurs braqués sur ces catastrophes démontrent que la protection de la population est une chaîne d'entraide et que chaque organisation doit tenir sa place, ni plus ni moins.**

RENÉ MATHEY

Un bilan établi début novembre montre que les intempéries du mois d'octobre auront causé, sur l'ensemble du territoire valaisan, des dégâts avoisinant les 400 millions de francs, et causé la mort de 13 personnes.

Les opérations de sauvetage (début novembre) et de déblaiements totalisent quelque 28 000 jours, dont: 10 000 pour les sapeurs-pompiers, 10 000 pour l'armée et 8000 pour la protection civile. En outre, 5000 person-

nes ont été évacuées. Lourd bilan qui, sur le plan de la remise en état, est loin du compte.

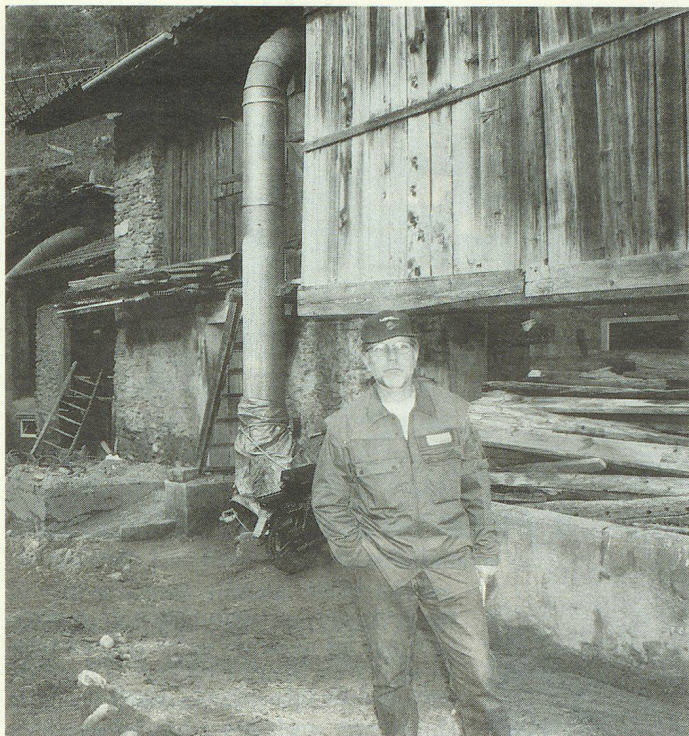
A l'échelle d'un village de 1100 habitants comme Baltschieder, c'est un «simple» barrage formé de pierres et de bois qui, en sautant sous la pression de l'eau, a libéré un torrent sauvage inondant les 90% du village. Ce même paisible Baltschiederbach avait déjà sévi en 1948. Pourtant, avec un courage exemplaire, les sapeurs-pompiers ont bien tenté de retenir l'eau et la boue en amont du village. Peine perdue; et c'est la rage au cœur que le dimanche matin, les pompiers ont dû se résoudre à avertir la population au moyen de voitures haut-parleurs. Quelques familles réfugiées dans la halle de gymnastique se sont retrouvées bloquées et ont dû être secourues par les pompiers. De son côté, la protection civile n'a pu que constater que son abri, hébergeant notamment tout le matériel, était inutilisable, car noyé par l'eau et la boue. C'est tout de même assez rapidement qu'elle a pu participer aux premiers travaux, grâce au matériel fourni par le Centre cantonal de Grône.

C'est donc une longue caravane d'habitants qui a pris la route de ce que beaucoup



De g. à dr.: colonel brigadier Daniel Roubaty, Jean-René Fournier, président du Gouvernement valaisan, Renata Imseng, présidente de la commune, David Schnyder, chef du SCM et Roland Steiner, instructeur à Grône.





**Francis Pianzola, PCI de Baltschieder qui réceptionne, guide et informe les médias.**

ont ressenti comme un exil. Plus de 600 personnes ont trouvé refuge dans la commune d'Ausserberg. Pris en charge par la PCI de cette commune, ils ont été réconfortés, nourris et logés, en partie dans un abri et auprès de la population. La solidarité a joué immédiatement et un autre groupe de 150 habitants a trouvé les mêmes conditions auprès de la PCI d'Eggerberg. Cette évacuation, dans plusieurs directions, s'explique par la situation géographique du village. La vague d'eau et de boue, en provenance du nord, a littéralement coupé Baltschieder en deux. Perdant de sa puissance, après avoir quasi détruit, en tout cas sérieusement endommagé, le vieux village, la vague est venue mourir dans le bas en s'élargissant. On estime la masse des matériaux (boue, terre et cailloux) à quelque 200 000 mètres cubes.

Le conseiller d'Etat Jean-René Fournier, accompagné de Renata Imseng, présidente de la commune et de David Schnyder, chef du service civil et militaire valaisan, étaient en visite le jeudi 19 octobre. Visiblement très touché par les nouvelles épreuves que traverse son canton, Jean-René Fournier n'a fait que peu de commentaires. Il souhaitait, en toute simplicité, se rendre compte de la situation, ici comme ailleurs, remercier et encourager tous ceux qui œuvrent au sauvetage d'une population durement touchée.

Voilà un bref compte-rendu de la situation de Baltschieder à un moment donné. Il n'est pas inutile d'ajouter que les médias (radio, télévision, journaux) ont apporté des images et des comptes-rendus précis

**Sur le tracé de la «vague» sur le haut du vieux village.**



PHOTOS: RM/INFO, CHEVRES

et objectifs. Quant au magazine *Protection civile*, il fera un point plus complet, en début d'année, sur l'ensemble du territoire.

### L'ombre de Katanos

Il est vrai que les dégâts causés par les intempéries, notamment en Valais, poussent à la réflexion; à tirer non pas des enseignements, mais des remarques, à chaud, basées sur l'exemple de Baltschieder. Il est aussi convenable de dire ici que ces commentaires n'engagent que leur auteur qui n'a pas pour objectif de condamner ou de montrer du doigt telle ou telle faiblesse.

En effet, l'impuissance de l'homme face aux phénomènes naturels soulève beaucoup de questions, voire d'accusations. Ces événements permettent aussi, par leur contenu brutal et peut-être injuste, de donner un sens concret à tous ceux qui, depuis des années, s'efforcent d'alerter les consciences. Ainsi, en 1995 déjà, l'OFPC a publié une analyse comparative intitulée «Catastrophes et situations d'urgence en

Suisse». A l'époque, quelques médias à sensation avaient soupçonné l'Office fédéral de vouloir défendre, à tout prix, l'existence de la protection civile.

Rappelons que cette analyse se fonde sur des faits historiquement avérés et que les spécialistes de l'OFPC ont tenté, par un modèle mathématique, de projeter une série d'hypothèses. Celles-ci devaient permettre aux responsables de la PCI d'évaluer, de délimiter, avec une précision acceptable, les zones et les types de dangers correspondant à leurs régions. Cette étude a abouti à la création du logiciel «Katachek», mis à disposition des organismes de PCI, afin de leur permettre de se livrer, selon un modèle mathématique commun, à leur propre évaluation. Ajoutons que le propos n'est pas d'entrer dans le détail de la méthode utilisée. Il suffit de consulter l'ouvrage pour en apprécier tous les paramètres qui ont été pris en compte et ils sont nombreux.

On retrouve les préoccupations et aussi les limites de cette analyse dans les conclu-





Quelques habitants récupèrent encore des effets personnels.



Note d'espoir: des enfants bâtissent...



Une idée de la hauteur et des matériaux laissé par la vague.

ment insister sur cette notion de perception) par les autorités et les responsables de la PCI est représenté par la ligne du Lötschberg. Celle-ci surplombe le village, à l'ouest, et, visiblement, le risque d'un déraillement n'est pas négligeable. Cela procède d'une logique à vue humaine. D'autant que conscientes du danger que représente le Baltschiederbach qui s'était manifesté en 1948, les autorités avaient entrepris des travaux préventifs. En effet, la rivière est canalisée pour éviter un débordement, depuis son entrée dans le village, à la hauteur du petit pont. Alors, très honnêtement, où se situent les limites de ce que l'on pourrait appeler: le devoir de prévention? C'est une question d'appréciation et aussi de l'ordre du «facteur d'inversion qui permet d'apprécier les risques de catastrophes et de situations d'urgence en tenant compte des différents aspects relevant des comportements sociaux» (voir ch. F-2 de Katanos, pages 60-70). ▽

sions et perspectives du document. Où l'on voit que les catastrophes d'origine naturelle représentent la plus grande part des risques de catastrophes (60%). Il est vrai que le séisme de 1536 de Bâle pèse lourd dans ce pourcentage. Néanmoins, on frémit à l'idée d'une simple «addition» d'événements dans un canton de montagnes comme le Valais. Finalement, le modèle s'avère intéressant, même s'il ne prend pas en compte le réchauffement de la planète et son accélération prévisible selon la communauté scientifique. Quant aux conséquences de ce même réchauffement, on se bornera à la prudence que procure le point d'interrogation.

Ramené à l'exemple de Baltschieder, dont on répétera qu'il ne s'agit que d'une démonstration, il est intéressant de noter que le danger principal, perçu (on peut valable-



La PCI a déjà commencé son long travail de remise en état.



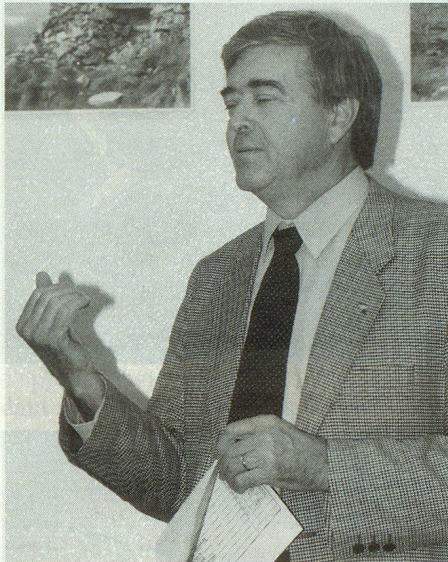
Les catastrophes en toile de fond

## La section valaisanne à Champex

rm. Plus de 80 personnes ont participé à l'assemblée générale de la section valaisanne, dont une bonne trentaine ont suivi la visite du fort de Champex. Une assemblée un peu particulière, marquée par le poids des récentes intempéries. Particulière aussi, par l'apparente méfiance, pour ne pas dire mécontentement, qu'exprime la Section valaisanne face à l'avant-projet du plan directeur de la Protection de la population. Parmi les invités, on reconnaissait Jean-René Fournier, président du Gouvernement valaisan, Willy Loretan, président central de l'USPC et Hildebert Heinzmann, ancien (presque) sous-directeur de l'OFPC et David Schnyder, chef du SCM ainsi que la majorité des présidents romands de l'USPC.

Disposant de très peu de temps, retenu qu'il est par de nombreuses séances relatives aux problèmes causés par les intempéries, Jean-René Fournier a tenu à marquer l'attachement qu'il porte à la PCi et singulièrement à la section valaisanne de l'USPC, en faisant un rapide aller et retour Sion-Champex. Dans son message, il a tenu à remercier la PCi et tous ceux qui œuvrent en ce moment même à une remise en état de tous les sites touchés par les

intempéries. Il s'est dit frappé par la répétition des événements dommageables survenus ces deux dernières années, et quelque peu inquiet pour l'avenir. Si la protection civile a démontré ces capacités de



**David Schnyder:**  
«Vouloir limiter les effectifs n'est pas compatible avec la réalité des cantons montagnards.»

**Willy Loretan et Jean-René Fournier:**  
«Il est impératif que la PCi poursuive sa formation... les secours ne s'improvisent pas!»

mobilisation et d'intervention, elle doit poursuivre sa formation, a encore déclaré Jean-René Fournier, car seules des formations entraînées sont efficaces; les secours ne s'improvisent pas. Il a encore assuré les responsables présents du soutien du Gouvernement.

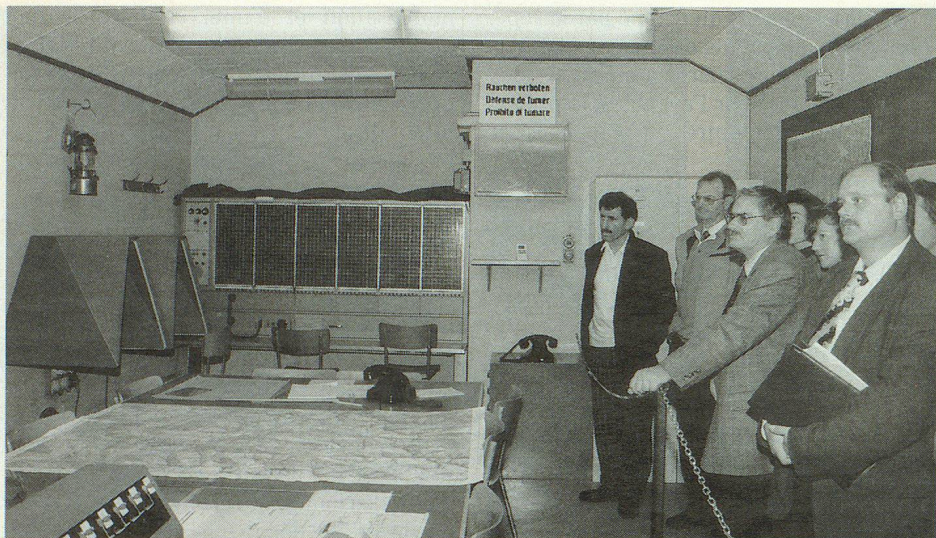
Après son message de bienvenue et après avoir passé rapidement en revue les événements auxquels la section s'est associée, Christian Rey a voulu rendre hommage au jeune retraité Hildebert Heinzmann. Quant au plat de résistance, il s'est présenté sous la forme de l'analyse et de la méfiance qu'inspire l'avant-projet du plan directeur de la Protection de la population. Christian Rey s'est dit déçu de ce qu'on peut lire «entre les lignes» de cet avant-projet. Pour lui, le grand débat que chacun attendait n'a pas eu lieu. Selon lui l'objectif de la Confédération est en fait d'économiser à n'importe quel prix: «Les objectifs étant de compresser les effectifs, de basculer les compétences et les charges financières au niveau des cantons qui, j'ose le supposer, feront de même à l'égard des communes.



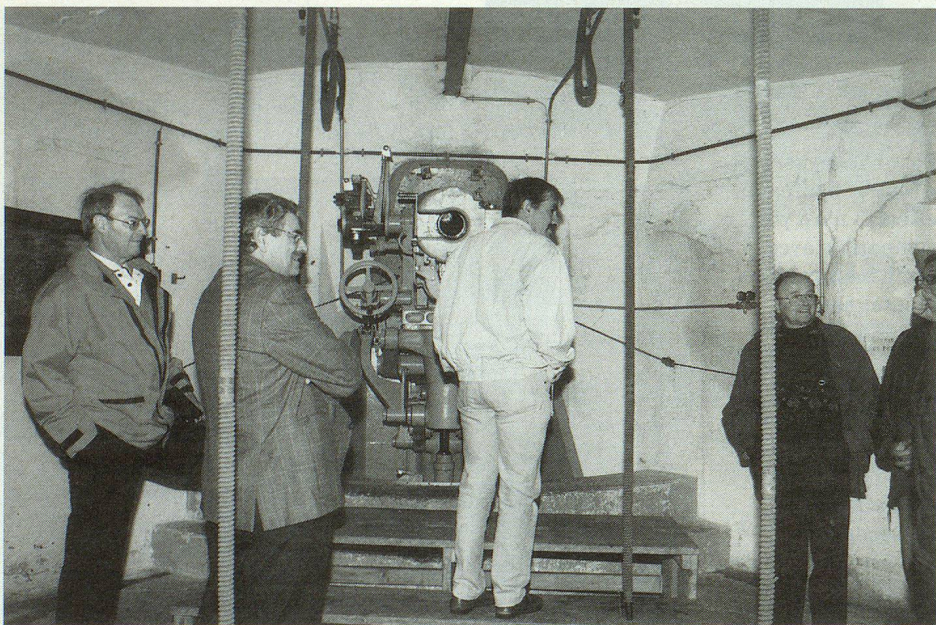
Construit en 18 mois entre 1942 et 1943, le fort a coûté quelque 80 millions. Il fait partie des 53 ouvrages acquis depuis 1993 par l'Association.

PHOTOS: RWIN/INO, CHEXBRES





La salle des cartes, attenante à la centrale de tir.



Qui va déclencher le premier coup?

Ici un canon de 10,5 (portée 16 km, soit de Champex au St-Bernard).

Pour cela, une organisation portant le nom de sapeurs-pompiers, ne dépendant pas de l'OFPC a été trouvée comme produit de substitution, quelle aubaine!

Un rien polémique, ces déclarations trouvent leurs origines dans le canton du Valais. «En effet, la loi en matière de protection contre les incendies et les éléments naturels de 1977 a été rendue anticonstitutionnelle et a fait l'objet d'une révision soumise au vote populaire le 21 janvier 1996, triste jour, puisque rejetée, poursuit Christian Rey. C'est en date du 19 mai 1999 qu'est intervenue la modification de cette loi, puisque la compétence en la matière incombe au Grand Conseil. Cette loi abroge les éléments liés à l'obligation de servir et ne traite plus des éléments liés aux contributions. Il est laissé le soin aux municipali-

tés de convenir de leur propre règlement d'application à ce sujet, avec tous les dangers et inconvénients que cela comporte.»

Et Christian Rey d'ajouter que les allocations pour perte de gain n'étant pas servies aux organismes de sapeurs-pompiers, elles seront financées par le prélèvement d'un pourcentage des primes d'assurance contre l'incendie, avec des augmentations de primes à la clé pour le financement des investissements. Pour le reste, frais d'entretien et de personnel, ils seront à la charge des municipalités.

Enfin, Christian Rey quitte sa charge de président, mais, sur demande du Comité, il en restera un membre actif.

Pour lui succéder, l'Assemblée élit le vice-président Dominique Gaillard. En évoquant les actions à venir, le nouveau président a

indiqué que la section participera activement à un stand commun avec les sapeurs-pompiers, lors du prochain Comptoir de Martigny. A ce sujet, David Schnyder a annoncé clairement qu'il souhaitait participer financièrement à l'opération.

### La «leçon» des événements

Pour sa part, David Schnyder a fait un bref descriptif des événements des jours derniers et notamment de ce qui s'est passé à Gondo. Il a notamment indiqué que la PCI s'est manifestée dans les premières heures, en partageant le travail de l'état-major de crise, dans le but d'apporter quelques conseils en matière d'engagement et de conduite des différentes forces déjà ou en phase d'engagement. Ce qui lui fait dire qu'il faudrait constituer dans le canton une section de prévention des catastrophes, chargée d'aider les cellules de crises en étant notamment au service des petites communes.

Sur un autre plan, la situation aurait pu rapidement empirer. En effet, les barrages étaient pour la plupart pleins, et le risque existait, malgré un turbinage actif des centrales, qu'un débordement intervienne, notamment à la Grande Dixence. Pour pallier cet éventuel nouveau danger, un communiqué a été diffusé à l'intention de la population. Heureusement, la chance a voulu qu'un fond froid transforme la pluie qui tombait en altitude en neige. L'effet a été immédiat, puisque le turbinage de Zermatt qui était de l'ordre de 30 m<sup>3</sup> par seconde a passé en quelques heures à 15 m<sup>3</sup> par seconde.

Pour David Schnyder, lors d'une catastrophe, il ne peut plus être question de premier et de deuxième échelon. Les forces doivent entrer en service immédiatement, d'autant plus qu'il a été constaté que cela était possible. A noter qu'une partie du détachement d'intervention bas-valaisan a été mis sur pied et est intervenu très rapidement dans la vallée de Conches et à Gondo.

Quant à l'aide interrégionale et intercantonale, que l'on parle de sapeurs-pompiers ou de PCI, David Schnyder a noté que beaucoup de ces organismes se sont annoncés spontanément, ce qui a permis de décharger les organisations cantonales. Pour ce qui concerne le projet de Protection de la population, David Schnyder indique que le Valais mettra ce concept en route dès l'année prochaine. Le vécu de ces dernières années a montré, à plusieurs reprises, la nécessité de concevoir des organisations régionales mieux réparties. Il a été constaté qu'en cas de catastrophe, certaines vallées se sont retrouvées coupées. On ne pouvait plus y accéder, ni par



hélicoptère ni à pied. Ce qui démontre la nécessité de pouvoir disposer d'une organisation «autonome», au moins un certain temps. Mais c'est aussi la démonstration que de vouloir limiter les effectifs, comme le prévoit le projet, n'est pas compatible avec la réalité, notamment celle des cantons montagnards.

Pour sa part, et pour la dernière fois (comme il l'a dit lui-même) Hildebert Heinzmann s'est exprimé au nom de l'OFPC. Sur le fond, il partage ce qui a été dit par David Schnyder et s'associe aux remerciements adressés aux intervenants. Par rapport au projet de Protection de la population, sans être optimiste, il indique qu'il s'agit d'un avant-projet en consultation. Il pense qu'il est encore temps d'intervenir pour que les remarques puissent être prises en compte. Sur le plan des délais, Hildebert Heinzmann indique encore qu'est entre le mois de novembre et de janvier 2001, une procédure de consultation aura lieu entre les Offices et le Conseil fédéral qui devrait, au mois de mars, décider de l'ouverture de la procédure de consultation qui porte sur le plan directeur (qui ne pourra plus être corrigé) mais aussi sur le projet de loi. Ce qui signifie que jusqu'à

l'application dans le terrain, il est encore possible d'apporter une contribution.

### Les vœux et attentes de l'USPC

Willy Loretan a, une fois de plus, affirmé la position de l'USPC qui est de s'opposer énergiquement à un démantèlement de la PCi. Selon lui, en se référant simplement à ces derniers mois, la PCi a largement prouvé son efficacité. «Pour faire face à tous ces événements, il faut du monde, des femmes et des hommes en nombre suffisant. Qui est-ce qui remplit cette condition sinon la PCi?» fait remarquer Willy Loretan. De plus, l'USPC estime que les effectifs indiqués dans le plan directeur de 120 000 personnes pour tout le pays sont clairement insuffisants. Pour lui, l'USPC doit s'opposer énergiquement à l'initiative tendant à la redistribution des dépenses, qui *passera en votation le 26 novembre*. La PCi fait partie de la politique de sécurité et elle pourrait être touchée par cette initiative. «Une nouvelle saignée dans les effectifs de la PCi ne saurait être tolérée, alors qu'ils se trouvent déjà à la limite inférieure. C'est particulièrement important pour les cantons montagnards qui

auraient à souffrir de telles économies, eux qui sont de toute manière les plus touchés par les catastrophes naturelles.» Si le projet de Protection de la population a la sympathie de l'USPC, il est vrai aussi que celle-ci partage certaines réserves exprimées par la section valaisanne.

Pour sa part, indique encore le président, l'Union suisse induit des contacts avec les institutions actives en matière de Protection de la population; la collaboration est à l'ordre du jour et des entretiens très encourageants ont déjà eu lieu.

Enfin, Willy Loretan affirme que: «Le meilleur moyen d'information est la revue trilingue *Protection civile*. Le maintien et le développement de cette revue est d'une importance décisive pour un avenir dynamique de l'USPC.»

En fin d'assemblée, les présidents romands présents (Pierre Mermier, ACVSPC Vaud, Michel Tardin, ANPC Neuchâtel, Gil Verillotte, UFPC Fribourg et Christian Rey) ont décidé d'une rencontre, pour procéder à l'examen des actions communes possibles, à un vaste échange d'informations, mais aussi pour participer ensemble à la dynamisation de la revue, dans le sens de la déclaration du président central. ▽

### Radioprotection: toujours d'actualité

## L'armée et la PCi collaborent

**rm.** L'armée et la PCi possèdent des spécialistes AC (atomique, chimique), dont la majorité sont des scientifiques. Ils sont chargés de la localisation des sources et du travail de prélèvement à fin d'analyse. Les instruments et la technique de recherche évoluent, raisons pour lesquelles une mise à jour des connaissances est nécessaire. C'est tout l'objet du cours de perfectionnement pour les chefs de service PAC qui s'est donné au Centre d'instruction de la protection civile à Gollion.

Le spectre d'un conflit nucléaire s'est éloigné. Pour autant, les dangers liés à l'utilisation «pacifique» de cette énergie n'en restent pas moins bien réels. Il reste aussi ceux, on dira «accidentels», qui nécessitent le maintien d'un système complexe de radioprotection et dont l'accident de Tchernobyl a servi de révélateur. Parmi l'arsenal de défense à disposition, la re-



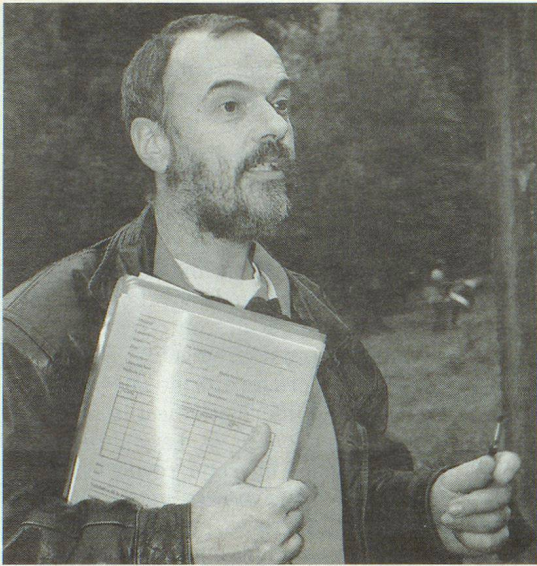
Olivier Durnat, chef du SSCM et le major Laurent Currit, chef de la section SPAC.

cherche et l'analyse des prélèvements d'une pollution éventuelle reste d'actualité. Pour ce cours de perfectionnement, les spécialistes militaires et civils ont travaillé ensemble à l'amélioration des connaissances des uns et des autres. On y a entendu, tour à tour, le major EMG Currit, le major Rubin et le capitaine Beck, tous des spécialistes du laboratoire AC de Spiez. Sur le

plan civil, André Bezançon, de l'IRA (Institut de radiophysique appliquée du canton de Vaud) et le D<sup>r</sup> Henri Rollier, chef du Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN).

Si le centre du cours se trouve dans les problèmes relevant de la radioprotection, le domaine C (chimique) n'est pas oublié. Il n'est pas impensable qu'un cours iden-





**André Bezançon:**  
«Il s'agit de donner  
aux spécialistes de  
l'armée et de la  
PCI des connaissances  
plus étendues...»



**Dr H. Rollier:**  
«Les gens du SPAC  
de la PCI sont  
des spécialistes  
de haut niveau...»

PHOTOS: RWININFO, CHEXBRES

tique soit mis sur pied l'année prochaine, pour traiter plus à fond des problèmes de type C.

**Bref bilan**

Sous l'impulsion du SEVEN et de l'IRA, rappelle Pierre Spahr, la PCI a formé environ 80 CS SPAC à la prise d'échantillons,

ceci depuis 1993. Dans la perspective du concept de Protection de la population et d'Armée XXI, ce cours commun permettra aux spécialistes SPAC tant des régions PCI que du laboratoire AC de l'armée du rgt ter 15 de travailler ensemble. Ce cours permettra aussi de répondre à un vœu des spécialistes AC de l'armée qui souhaitent savoir quelles sont les structures de la PCI,

de manière à connaître leurs correspondants dans ce domaine particulier, mais aussi à mieux cerner les niveaux de collaboration possibles.

Sur le plan du matériel, le Centre de Gollion stocke des «sacs» pour prise d'échantillons qui contiennent: 1 IC90 (détecteur plus performant que le RA73), une sonde, des dosimètres, des tenues blanches je-



Un groupe détermine une zone et prélève des échantillons.



Recherche d'une source radioactive à l'aide du IC90.



La prise d'un échantillon d'herbes.



tables, ainsi que tout le matériel pour prélever de la terre (dont une pelle parfaitement carrée, développée par les Vaudois), des échantillons d'eau, etc. A titre d'information, le coût du débitmètre IC90 (il y en a 18 dans le canton) et du matériel annexe est de l'ordre de 1200 francs. La régionalisation a permis de revoir les effectifs des spécialistes à 28 personnes.

Le canton de Vaud disposera, dans la perspective de la future Protection de la population, d'un effectif de 1500 personnes incorporées dans des FIR (Forces d'intervention régionales) et environ 6000 dans les FAR (Formations d'appui régionales). A l'inverse des hommes du FIR que l'on peut alarmer par téléphone et qui disposent également d'un «pager», les spécialistes SPAC pourront être engagés par téléphone. André Bezançon, souligne que la Confédération s'est dotée en 1991 d'une organisation d'intervention, pour faire face à un accident radiologique de grande envergure. La Commission fédérale AC a noué également des contacts avec des laboratoires spécialisés, en plus des organismes AC de l'armée, pour élargir le cercle et la formation des spécialistes. L'originalité de la démarche du canton de Vaud est d'avoir associé la PCi à ce cercle. Le but du cours, en associant tous les partenaires mentionnés est de donner aux participants qui sont tous des spécialistes, des bases plus solides dans les différents domaines touchant aux radiations, des mesures à la protection, des missions, de l'organisation et des structures d'intervention, etc.

En parlant d'originalité, le D<sup>r</sup> Henri Rollier ajoute le courage dont a fait preuve le canton de Vaud, en acceptant (à ses frais) de compléter les missions traditionnelles dévolues au SPAC, en apportant en plus de la protection. Il faut bien comprendre que ceux qui sont incorporés dans le SPAC sont des gens de haut niveau dont il eût été dommage d'ignorer les compétences scientifiques. Actuellement, les missions sont maintenant de trois ordres: des patrouilles de prise d'échantillons, complétées par des patrouilles de contrôle de décontamination et ce qui a été ajouté a consisté à créer des patrouilles de protection. L'idée est d'apporter très rapidement de la protection à des gens qui en auraient besoin. Ce qui invariablement va toucher aussi des domaines comme l'alarme et l'information. Ce qui n'a pas encore été déterminé, c'est de savoir si ces spécialistes doivent être organisés en tant que groupe spécialisé, ou incorporés à quelque chose d'existant.

Pour le major Currit, les interventions des laboratoires AC, au profit des civils, sont réglées par une ordonnance. A propos de responsabilité, si les responsabilités dans

le domaine A sont du ressort de la Confédération, celles qui touchent au chimique sont de la responsabilité des cantons. Ce qui explique aussi que l'armée, en tant qu'organe fédéral, met l'accent sur tout ce qui touche aux toxiques de combat. On peut ajouter qu'une cellule a été chargée, par la Confédération, d'épauler les cantons pour tout ce qui toucherait à des actes terroristes impliquant des toxiques. Le reste (l'exemple de l'accident de la gare de Lausanne est révélateur – si l'on ose dire –) est du domaine cantonal par l'intermédiaire du chimiste cantonal. Il n'en reste pas moins possible d'imaginer que dans le domaine C, en cas d'événement important, le personnel et les laboratoires AC viennent en renfort.

L'armée dispose de 30 laboratoires AC dont une vingtaine d'installations sont souterraines. Environ trois cents spécialistes travaillent dans les laboratoires de l'armée. Quant à la collaboration qui se développe dans le canton entre l'armée et la PCi, elle est jugée très positive. Elle est d'autant plus intéressante, poursuit le major Currit, que la coordination entre les différents organes est avérée.

### De la prise d'échantillons à la CENAL

Il faut savoir qu'en plus de l'instrument de mesure et des règles concernant la prise d'échantillons, les résultats des analyses correspondent à une norme. C'est ce que l'on appelle la qualité de la mesure. Celle-ci est établie par le laboratoire central de l'armée qui, après des tests rigoureux, accrédite ou non les laboratoires. Ce qui garantit l'unité de la mesure. Les résultats des mesures effectuées par les différents laboratoires sont rassemblés à la Centrale nationale d'alarme (CENAL) qui se livrera à des pronostics et à des calculs dont les résultats permettront aux spécialistes de déterminer des seuils (pour simplifier) en termes de produits consommables ou non, voire pour déterminer des mesures à prendre pour la population. Ces propositions seront ensuite transmises au Comité directeur pour la radioactivité (qui regroupe tous les responsables de la Santé publique aux différents échelons) qui les transmettra au Conseil fédéral. C'est ensuite seulement que la ou les décisions interviennent et seront portées à la connaissance du public.

On pourrait en déduire que la précision des résultats (et des décisions ultérieures touchant à la protection de la population) sont à la mesure de la rigueur appliquée lors de la prise d'échantillons. Ce qui explique bien l'importance d'un élargissement des connaissances et des exercices. ▣

**Protection de la population:  
une autre manière de penser**

## Une contribution romande

**rm. Depuis quelque temps déjà, des experts de l'OFPC, de l'Office cantonal vaudois de PCi et des membres de l'état-major de l'ORPC de Lausanne-Est travaillent à l'élaboration d'un document pas comme les autres, unique en Suisse. A terme, celui-ci devrait répondre au système de montée en puissance prévu par le projet de Protection de la population. Ce sera un véritable outil de réflexion et un instrument de décision pour les états-majors régionaux.**

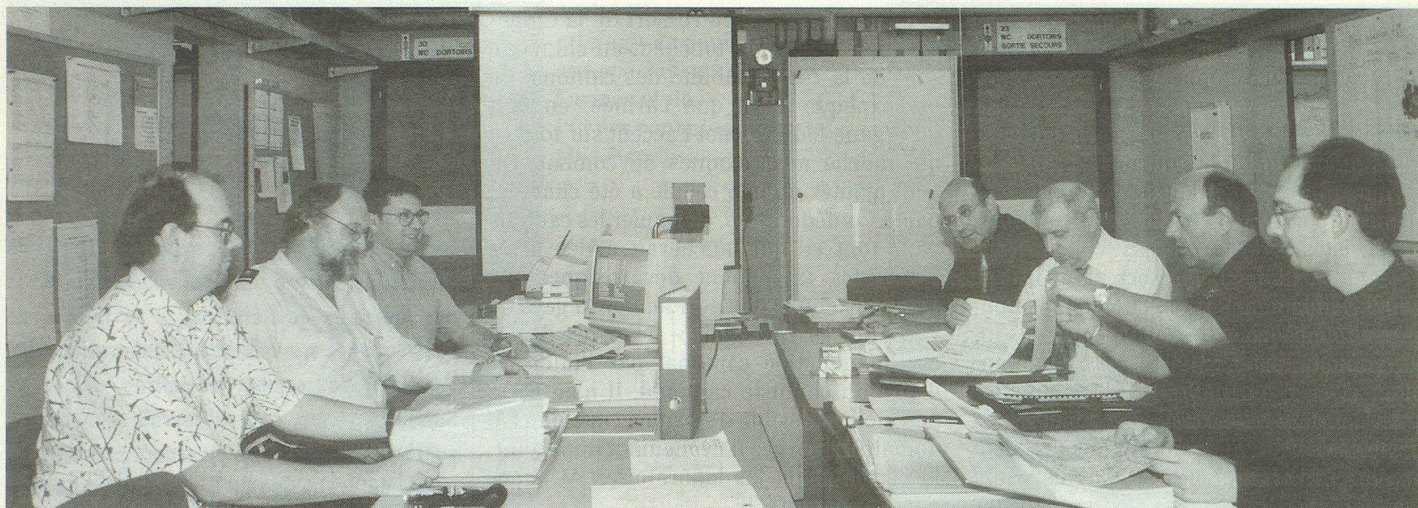
Comme on s'en doute, prévoir un toit commun pour toutes les organisations qui participent au système de Protection de la population n'est pas une mince affaire. La méconnaissance des possibilités d'intervention des uns et des autres, les clivages de toutes natures, devront, dans l'optique du nouveau concept, être dépassés. Car, comme on le sait, les préjugés ont la vie dure!

Jusqu'à maintenant, chaque organisation de secours intervient selon un système basé sur une sorte de «réflexe» tout à fait honorable et humain et selon un schéma propre à l'organisation elle-même.

Et puis, il y a eu différents événements qui, par leur ampleur (en matière de dégâts causés, de dangers potentiels, de forces engagées, etc.), ont amené tout naturellement chacun des partenaires à s'interroger sur ses propres compétences. Dans bien des cas aussi, les autorités concernées se sont trouvées démunies face à la masse des informations, et des ordres de missions qui en découlent. Si, globalement, le projet de Protection de la population permet de répondre aux problèmes se situant en amont (politique de sécurité, gestion des catastrophes naturelles ou technologiques, etc.), la mise en application est une tout autre affaire. La conduite et la coordination des forces engagées deviennent primordiales.

D'un autre côté, la PCi est probablement la seule organisation qui réunit des compétences (non seulement théoriques) en matière de gestion et de coordination. Qui plus est, elle dispose de moyens importants en hommes et en matériel, dans des domaines aussi divers et complexes que la conduite, la logistique, les formations d'intervention, le renseignement, la gestion d'abris, les transmissions, l'alarme, le sanitaire, la protection des biens culturels,





etc. et elle peut intervenir à n'importe quel échelon sur tout le territoire de la Confédération. Prétentieux? Non, c'est un simple constat, avéré.

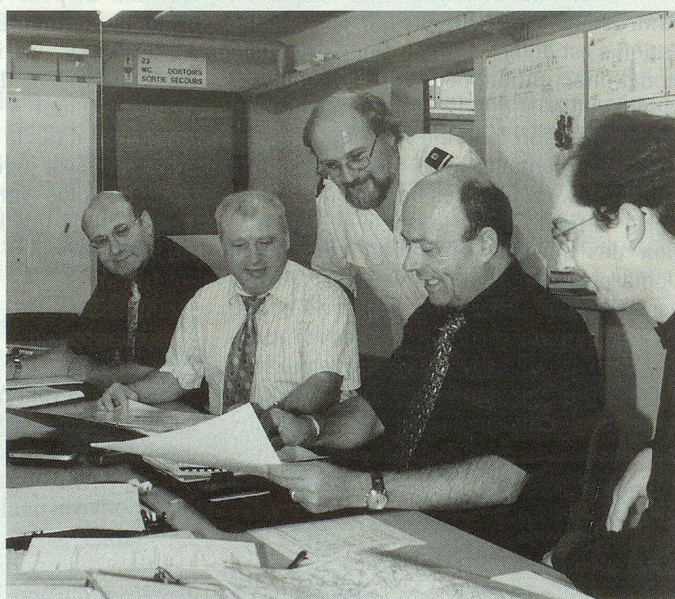
### Un travail de bénédictin

La coordination et la conduite des opérations complexes ont souvent été au centre des débats du travail d'état-major des organismes de PCi. Avec la mise en place prochaine du concept de Protection de la population, il fallait élargir l'analyse et inclure les partenaires dans le raisonnement, souligne André Christ de l'OFPC, tout en préparant une documentation utilisable dans les cours fédéraux et cantonaux. Cerise sur le gâteau, ce document pourra servir de documentation type pour les autres régions romandes et support de cours à Schwarzenburg. Ce qui changera agréablement de Baar et Muri.

Avec sa régionalisation, quasi opérationnelle sur tout son territoire, le canton de Vaud présente «un terrain de jeux» particulièrement favorable. En concertation avec l'OFPC et le Service de la sécurité civile et militaire vaudois, c'est l'ORPC de Lausanne-Est qui a été choisie comme zone pilote.

Chacun sait qu'en cas de catastrophe ou de situation extraordinaire, l'exécutif régional constitue un EM régional de conduite et nomme un chef d'intervention en fonction de l'événement (souvent sapeur-pompier ou police) qui, lui-même, dirigera les formations d'intervention (par ex.: PCi, assistance, PBC, etc.). De son côté, l'EM régional de conduite sera chargé d'assurer toute une série de tâches et missions. Il disposerait d'un secrétariat, d'un CS renseignements, d'un CS télématique, d'un CS protection AC et d'un CS logistique (tous ces spécialistes sont fournis par la PCi). D'un autre côté, l'EM disposera d'une série de chefs de service, délégués par les diffé-

**Des milliers de documents à compulser pour obtenir un dossier fiable.**



**Une partie de l'équipe: Alex Guex, SSCM, Martial Lambert, SSCM, J.-F. Delessert, ORPC Pully, André Christ, OFPC et Denis Froidevaux.**

rentes organisations engagées (police, sapeurs-pompiers, service industriel, PCi, santé publique et autres spécialistes).

Là où commence un vrai travail de bénédictin, c'est dans la constitution d'un dossier complet, intitulé: renseignements généraux. A l'usage de l'EM de conduite, il contient tout ce que la région doit connaître des partenaires, des tiers conventionnels et des particularités de la région, en fonction des dangers, voire des types de «catastrophe». C'est un véritable inventaire de la région en la matière.

Ce document est pratiquement achevé dans sa phase constitutive. Il servira, dans un deuxième temps, de document de référence pour sa finalisation avec les partenaires et la constitution des conventions nécessaires et de son adéquation avec l'actuel plan catastrophe vaudois (ORCA).

Sans entrer dans les détails, au titre de pure illustration des problèmes qu'il faut résoudre pour créer un pareil document général, jetons un coup d'œil sur la table

des matières consacrée au personnel. On y trouvera des renseignements précis sur les autorités, le comité directeur de l'ORPC et la liste des membres de l'organe régional de conduite (OrCoC); un aperçu des administrations communales; des documents concernant les effectifs des corps de sapeurs-pompiers, de la police, de la PCi et de la santé publique, des spécialistes (interprètes, machinistes, etc.) et des services industriels. Ce sont des milliers d'informations à réunir, à enregistrer et à tenir à jour.

Sur le plan vaudois, la mise en application dans les régions répond à une planification de l'instruction des états-majors sur quatre ans.

On l'a dit, cette réalisation est unique en Suisse. Et on la doit à la Protection civile dont les responsables, tant fédéraux, cantonaux que régionaux, pensent qu'il s'agit d'un simple devoir d'une organisation responsable. Etre partenaire c'est bien, actif et solidaire: c'est mieux. ■

PHOTOS: RIVINFO, CHEXBRES



Entraîner le partenariat

## On coordonne ...

**rm. Pour l'ORPC de Lausanne-Est, s'il est important de disposer de forces d'interventions efficaces, il l'est d'autant plus si le service sanitaire remplit ses missions. C'est ainsi que Jean-François Delessert, chef de l'ORPC, a mis sur pied un exercice de nuit (surprise!), impliquant plusieurs partenaires. La collaboration s'exerce.**

Le scénario prévoyait un «banal» accident de la circulation du côté du port de Pully, blessant plus ou moins gravement une bonne douzaine de personnes. Profitant d'un exercice des sanitaires de la PCi et des Samaritains, c'est tout naturellement que ceux-ci ont été engagés sur l'événement. C'est sur la fin du repas, dans la construction de Mallieu, que l'alarme a été donnée, notamment par les sapeurs-pompiers. Rapidement sur place, des Samaritains et un groupe sanitaire accompagné d'un médecin, se sont empressés de dégager les

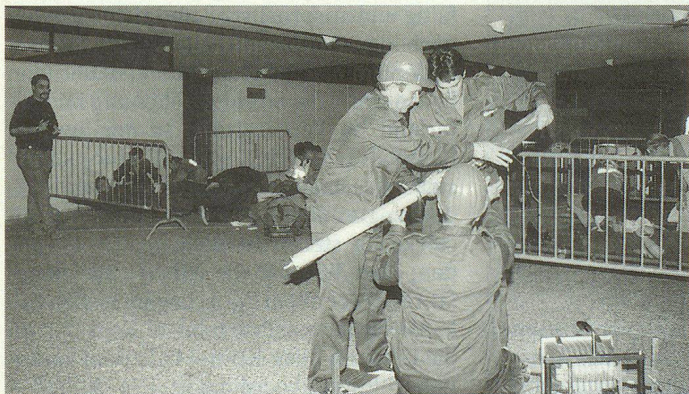
blessés. Pendant ce temps, un nid de blessés a été installé sous abri, complété par un éclairage de secours mis en place par la PCi. Dès ce moment, tout s'est enchaîné très vite et les blessés, dûment soignés et réconfortés, tant par les Samaritains que par les hommes de la PCi, ont été transportés à Mallieu.

A noter que plusieurs habitants du quartier, alertés par le bruit et la fumée, se sont déplacés et ont suivi avec intérêt le déroulement des opérations.

### Un exercice utile

Le déroulement de l'exercice a permis de jauger l'efficacité des secours sanitaires en particulier. Méfiance pourtant dans une appréciation tirée d'un exercice de courte durée. En effet, les interventions des divers spécialistes de la PCi (y compris les sanitaires) ont été conçues pour s'inscrire dans la durée. Elles ne prennent leur vitesse de croisière qu'après la mise en place d'une certaine logistique, au contraire d'ailleurs des premiers secours. Si ceux-ci sont rapides sur l'événement, ils peinent en revanche dans la durée ou sur l'ampleur de

l'événement. On l'a bien vu au cours de l'exercice de Pully, alors même que le scénario prévoyait une intervention parallèle à un cours; donc que l'ensemble des forces et du matériel était disponible sur l'instant. Dans tous les cas de figure, la qualité des soins prodigués n'est pas remise en cause, ils sont «adaptés» aux circonstances. Les premiers secours sont équipés avec un matériel sophistiqué (en petit nombre) et celui utilisé lors d'une catastrophe est plus classique, voire plus lourd, mais plus résistant. Quant aux Samaritains, ils sont parfaitement à l'aise dans des événements de courtes ou de longues durées. En effet, ils sont (si l'on fait exception de l'encadrement) composés de volontaires. On pourrait dire qu'il s'agit d'une force d'appoint utile, souvent nécessaire dans la vie de la cité, mais limitée dans l'autonomie, lorsque des problèmes de conduite se posent. C'est toute la problématique d'une Protection de la population faisant appel à un système de montée en puissance. Son efficacité réelle dépendra d'un sens aigu des responsabilités de chaque partenaire et de l'appréciation que chacun porte au mot «collaboration». ▣



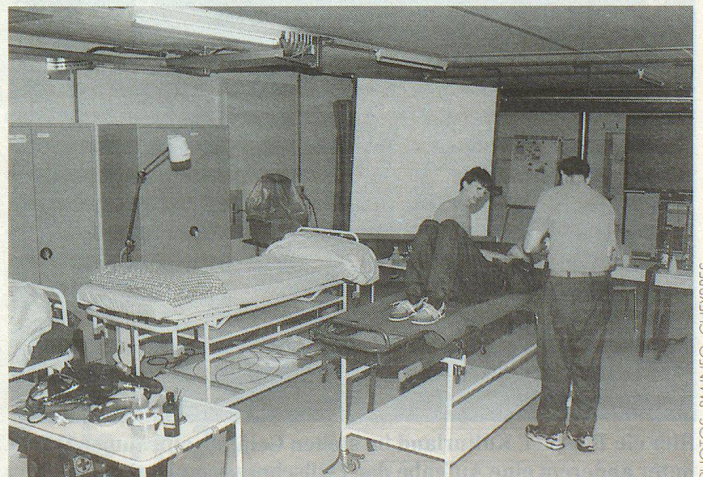
Installation du nid de blessés.



On évacue avec les moyens disponibles.



Un médecin administre les premiers soins.



Réception au po San de Mallieu.

PHOTOS: RWINFCO, CHEXBRES